

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE (M57) (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21810139200015

POSTE COMPTABLE : Service Gestion Comptable Castres 2

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE de LAUTREC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	48
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	50
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	53
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	56

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	58
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	62
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	63
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	64
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	65

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	66
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	67
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	69
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	72
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	74
B13 - Opérations liées aux cessions	75
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	76
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	77
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	79
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	80
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	81
D11 - Décisions en matière de taux	83
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	84

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES

	Informations statistiques	Valeurs
Population totale		1755

	Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		802261

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	723.22
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	991.36
3	Dépenses d'équipement brut / population	163.02
4	Encours de dette / population (2) (3)	424.4
5	DGF / population	371.05
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	48.29 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	77.6049 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16.44 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	42.8103 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	27.05 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
POUR MÉMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0%
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXÉCUTION DU BUDGET – RÉSULTATS

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE			
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 642 298,24	2 083 553,48	844 403,38 A1
Investissement	373 045,07	335 626,71 (2)	137 682,63 A2
Dont 1068		0,00	
Fonctionnement	1 269 253,17	1 747 926,77 (3)	706 720,75 A3
			1 185 394,35

RESTES À REALISER (4)			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
		(5)	
TOTAL des RAR + II	184 500,00 III + IV	31 050,00 B1	-153 450,00
Investissement I	184 500,00 III	31 050,00 B2	-153 450,00
Fonctionnement II	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	1 132 208,62
Investissement	A2 + B2	-53 185,73
Fonctionnement	A3 + B3	1 185 394,35

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de l'fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10009	Opération d'équipement n° 10009	38 800,00
20002	Opération d'équipement n° 20002	12 000,00
21003	Opération d'équipement n° 21003	90 000,00
22001	Opération d'équipement n° 22001	12 500,00
23001	Opération d'équipement n° 23001	15 000,00
33	Opération d'équipement n° 33	16 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 31 050,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	31 050,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE				
VUE D'ENSEMBLE - EXÉCUTION DU BUDGET			A	A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement Section d'investissement	A B	1 269 253,17 373 045,07	G H
		+ + +	0,00 0,00 1 642 298,24	I J = G + H + I + J
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) Report en section d'investissement (001)	C D	0,00 0,00	I J (si excédent) (si excédent)
		=		=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 642 298,24	= G + H + I + J 2 927 956,86
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement Section d'investissement	E F	0,00 184 500,00	K L 0,00 31 050,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	184 500,00	= K + L 31 050,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement Section d'investissement	= A + C + E = B + D + F	1 269 253,17 557 545,07	= G + I + K = H + J + L 2 454 647,52 504 359,34
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 826 798,24	= G + H + I + J + K + L 2 959 006,86

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		259 584,89
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	15 356,98	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	36 136,41	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	234 610,72	0,00
Total des réalisations d'équipement		286 104,11	259 584,89
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	76 041,82
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 942,96	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		80 942,96	76 041,82
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 367 047,07	II 335 626,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	5 998,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 5 998,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	373 045,07	II + IV	335 626,71
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	137 682,63
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	373 045,07	II + IV + VI + VII	473 309,34
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		100 264,27		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	II B2
--	------------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	378 111,81	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	74 456,13
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	612 974,85	73 Impôts et taxes (sauf 731)	71 217,89
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	210 408,46	731 Fiscalité locale	798 238,75
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	682 131,75
014 Atténuations de produits	58 785,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	111 962,72
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	1 207,84
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 260 280,12	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
		Total recettes de gestion des services	1 739 215,08
66 Charges financières	8 921,35	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	51,70	77 Produits spécifiques (1)	619,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 269 253,17	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 739 834,08

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	8 092,69
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 8 092,69

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 269 253,17	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 747 926,77
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1				
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 706 720,75

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 269 253,17	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	2 454 647,52
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 185 394,35
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 942,96	0,00	80 942,96
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	286 104,11		286 104,11
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	5 998,00	5 998,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		367 047,07	5 998,00	373 045,07

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	378 111,81		378 111,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	612 974,85		612 974,85
014	Atténuations de produits	58 785,00		58 785,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	210 408,46	0,00	210 408,46
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	8 921,35	0,00	8 921,35
67	Charges spécifiques (9)	51,70	0,00	51,70
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 269 253,17	0,00	1 269 253,17

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	76 041,82	0,00	76 041,82
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	259 584,89	0,00	259 584,89
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		335 626,71	0,00	335 626,71

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	137 682,63
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	1 207,84		1 207,84
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	74 456,13		74 456,13
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		5 998,00	5 998,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	71 217,89		71 217,89
731	Fiscalité locale	798 238,75		798 238,75
74	Dotations et participations (8)	682 131,75		682 131,75
75	Autres produits de gestion courante(8)	111 962,72	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	619,00	0,00	619,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	2 094,69	2 094,69
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 739 834,08	8 092,69	1 747 926,77

Pour information R002 Résultat positif reporté	706 720,75
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

		III – ADOPTION DU CA					
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES				A	
Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 780 711,38	373 045,07	184 500,00	1 223 166,31	0,00	0,00	373 045,07
018 RSA 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
21 Immobilisations corporelles 22 Immobilisations reçues en affectation 23 Immobilisations en cours (sauf 2324) Total des opérations d'équipement (3)	0,00 0,00 0,00 1 646 711,38	0,00 0,00 0,00 286 104,11	0,00 0,00 0,00 184 500,00	0,00 0,00 0,00 1 176 107,27	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 286 104,11	0,00 0,00 0,00 286 104,11
Total des dépenses d'équipement	1 646 711,38	286 104,11	184 500,00	1 176 107,27	0,00	0,00	286 104,11
10 Dotations, fonds divers et réserves 13 Subventions d'investissement 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) 18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières	0,00 0,00 86 000,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 80 942,96 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 5 057,04 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 80 942,96 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 80 942,96 0,00 0,00 0,00
Total des dépenses financières	86 000,00	80 942,96	0,00	5 057,04	0,00	0,00	80 942,96
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 732 711,38	367 047,07	184 500,00	1 181 164,31	0,00	0,00	367 047,07
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) 041 Opérations patrimoniales (6)	20 000,00 28 000,00	5 998,00 0,00		14 002,00 28 000,00			5 998,00 0,00
Total des dépenses d'ordre	48 000,00	5 998,00		42 002,00			5 998,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00						
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 780 711,38	373 045,07	184 500,00	1 223 166,31	0,00	0,00	373 045,07

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III – ADOPTION DU CA				
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				
		Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + FAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL		1 643 028,75	335 626,71	31 050,00	1 276 352,04
018	RSA	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	259 584,89	0,00	0,00
13		Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	501 533,00	0,00	31 050,00	210 898,11
16		Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
20		Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
204		Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21		Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
22		Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
23		Total des recettes d'équipement	501 533,00	259 584,89	31 050,00	210 898,11
10		Dotations, fonds divers et réserves	69 000,00	76 041,82	0,00	-7 041,82
138		Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18		Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26		Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024		Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00			
		Total des recettes financières	130 000,00	76 041,82	0,00	53 958,18
45		Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total des recettes réelles	631 533,00	335 626,71	31 050,00	264 856,29
021		Virement de la section de fonctionnement (4)	983 495,75			
040		Opérations ordre transf. entre Sections (5) (6) (7)	0,00			
041		Opérations patrimoniales (8)	28 000,00	0,00	28 000,00	
		Total des recettes d'ordre	1 011 495,75	0,00		1 011 495,75
		Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	137 682,63			
		Total des recettes d'investissement cumulées	1 780 711,38	473 309,34	31 050,00	1 276 352,04

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget, mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	1 780 711,38	373 045,07	184 500,00	1 223 166,31	0,00	373 045,07	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (4)	1 646 711,38	286 104,11	184 500,00	1 176 107,27	0,00	286 104,11	
Total des dépenses d'équipement	1 646 711,38	286 104,11	184 500,00	1 176 107,27	0,00	286 104,11	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	86 000,00	80 942,96	0,00	5 057,04	80 942,96		
1641 Emprunts en euros	85 000,00	80 942,96	0,00	4 057,04	80 942,96		
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00		
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses financières	86 000,00	80 942,96	0,00	5 057,04	0,00	80 942,96	
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	1 732 711,38	367 047,07	184 500,00	1 181 164,31	0,00	367 047,07	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	20 000,00	5 998,00		14 002,00		5 998,00	
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00	
Charges transférées (7)	20 000,00	5 998,00		14 002,00		5 998,00	
231 Immobilisations corporelles en cours	20 000,00	5 998,00		14 002,00		5 998,00	
041 Opérations patrimoniales (8)	28 000,00	0,00		28 000,00		0,00	
231 Immobilisations corporelles en cours	28 000,00	0,00		28 000,00		0,00	
Total des dépenses d'ordre	48 000,00	5 998,00		42 002,00		5 998,00	

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir élé A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		1 646 711,38		286 104,11	184 500,00	1 176 107,27	1 697 847,57	0,00
10	GROSSES REPARATIONS ACQ. DE TERRAIN ET IMMEUBLES	30 000,00 12 000,00	14 276,85 11 099,14	0,00 0,00	15 723,15 900,86	35 119,09 12 501,94	0,00 0,00	14 276,85 11 099,14	
10003	VOIRIE	60 000,00	57 603,01	0,00	2 396,99	130 313,85	0,00	57 603,01	
10005	ACQUISITION MATERIEL	104 000,00	26 530,51	38 800,00	38 669,49	152 053,84	0,00	26 530,51	
10009	GROS TRAVAUX	522 211,38	20 937,17	0,00	501 274,21	122 541,59	0,00	20 937,17	
17/004	AMENAGEMENT CIMETIERE	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	
18/001	AMENAGEMENT CAUSSADE	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	
18/004	TRAVAUX EGLISES	40 000,00	39 080,35	0,00	919,65	46 810,35	0,00	39 080,35	
18/005	AMENAGEMENT BATIMENT	50 000,00	46 740,06	0,00	3 259,94	649 640,70	0,00	46 740,06	
18/006	LACOURT								
19/001	INVENTAIRE COLLECTION ARCHEOLOGIQUE	6 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	8 500,00	0,00	3 000,00	
20/001	REFECTION RUE LENGOZY	29 000,00	28 536,59	0,00	463,41	473 428,98	0,00	28 536,59	
20/002	REFECTION REMPART DE LA BRECHE	327 000,00	5 112,00	12 000,00	309 888,00	19 260,00	0,00	5 112,00	
21/001	CENTRE DE CONSERVATION ET D'ETUDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21/002	RESTAURATION TABLEAU EGLISE SAINT-CLEMENT SALLE FESTIVE ET CULTURELLE	17 000,00	16 608,00	0,00	392,00	29 338,80	0,00	16 608,00	
21/003	ARCHIVES MAIRIE	100 800,00	8 851,06	90 000,00	1 948,94	10 051,06	0,00	8 851,06	
22/001	CREATION PREAKS GROUPE SCOLAIRE	15 000,00	0,00	12 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	
23/001	CREATION TERRAIN FOOT	20 000,00	0,00	15 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	
23/002	ECLAIRAGE PUBLIC	53 700,00	53 700,00	16 200,00	200 000,00	29 770,63	8 287,37	0,00	7 729,37
33									

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est différente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
 LIBELLE : GROSSES REPARATIONS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	A1	14 276,85	0,00	15 723,15
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00		14 276,85	0,00	15 723,15
231	Immobilisations corporelles en cours	30 000,00		14 276,85	0,00	15 723,15

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-14 276,85 B2 - A2
		-35 119,09

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algorithme.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	III

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100003
LIBELLE : ACQ. DE TERRAIN ET IMMEUBLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	A1	11 099,14	0,00	900,86 A2 12 501,94
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	12 000,00		11 099,14	0,00	900,86 12 501,94
2131	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	B1 - A1	-11 099,14	B2 - A2	-12 501,94
Recettes – Dépenses (8)					

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10005
LIBELLE : VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00	A1	57 603,01	0,00	2 396,99 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2157	Matiériel et outillage technique	0,00		3 241,31	0,00	-3 241,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		3 241,31	0,00	-3 241,31
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 000,00		54 361,70	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	60 000,00		54 361,70	0,00	5 638,30
						127 072,54
						127 072,54

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap. art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13b)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Soldé du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-57 603,01 B2 - A2

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10009
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	104 000,00	A1	26 530,51	38 800,00	38 669,49
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00		5 905,92	0,00	94,08
204	Subventions d'équipement versées (9)	6 000,00		5 905,92	0,00	94,08
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	98 000,00		20 624,59	38 800,00	38 575,41
2182	Matériel de transport	70 000,00		0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00		2 908,08	30 000,00	40 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 000,00		17 716,51	0,00	-2 908,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	1 483,49
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	74 559,12

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-26 530,51
		-152 053,84

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17004	
		LIBELLE : GROS TRAVAUX	
		NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17004
LIBELLE : GROS TRAVAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	522 211,38	A1	20 337,17	0,00	501 274,21
203	Frais d'études, recherche, développement	3 000,00		5 280,00	0,00	-2 280,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	3 000,00		5 280,00	0,00	-2 280,00
		0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00		1 171,37	0,00	10 828,63
2111	Terrains nus	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	1 171,37	0,00	-1 171,37	1 171,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	507 211,38	14 485,80	0,00	492 725,58	113 210,22
231	Immobilisations corporelles en cours	507 211,38	14 485,80	0,00	492 725,58	113 210,22

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	B1 - A1	-20 937,17	E2 - A2	En cumulé	Pour information, cumul des réalisations (5)
Recettes – Dépenses (8)						-122 541,59

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	III

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18001
LIBELLE : AMENAGEMENT CIMENTIERE
NON COMPRISEDANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	A1	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 000,00		0,00	40 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	40 000,00		0,00	40 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REVENUS AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18004
LIBELLE : AMENAGEMENT CAUSSADE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	A1	0,00	0,00	20 000,00 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 000,00		0,00	20 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	20 000,00		0,00	20 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00 B2 - A2
		0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18005
LIBELLE : TRAVAUX EGLISES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	A1	39 080,35	0,00	919,65
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 000,00		39 080,35	0,00	919,65
231	Immobilisations corporelles en cours	40 000,00		39 080,35	0,00	919,65
						46 810,35

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	12 905,00	B1	5 855,00	7 050,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 905,00		5 855,00	7 050,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		5 855,00	7 050,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00
						5 855,00

Solde du financement	Pour l'exercice	B1 - A1	-33 225,35	B2 - A2	-40 955,35
Recettes – Dépenses (8)					

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18006
LIBELLE : AMENAGEMENT BATIMENT LACOURT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Creditis ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	A1	46 740,06	0,00	3 259,94
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00		46 740,06	0,00	3 259,94
231	Immobilisations corporelles en cours	50 000,00		46 740,06	0,00	3 259,94

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Creditis ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	140 538,00	B1	116 539,34	24 000,00	-1,34
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	30 205,00		30 205,20	0,00	-0,20
1322	Subv. non transf. Régions	68 722,00		44 722,00	24 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	41 611,00		41 612,14	0,00	-1,14
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	69 799,28 B2 - A2 -304 596,37

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19001
**LIBELLE : INVENTAIRE COLLECTION ARCHEOLOGIQUE
 NON COMPRISEDANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	A1	3 000,00	0,00	3 000,00 A2
203	Frais d'études, recherche, développement	6 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	6 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	-3 000,00	B2 - A2	En cumulé	-8 500,00
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1				

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réales en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	III

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20001
LIBELLE : REFECTON RUE LENGOUZY
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES					
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
DEPENSES					Pour information, cumul des réalisations (5)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 000,00	A1	28 536,59	463,41
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 000,00	28 536,59	0,00	463,41
231	Immobilisations corporelles en cours	29 000,00	28 536,59	0,00	463,41

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)					
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)					Pour information, cumul des réalisations (5)
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	124 708,00	B1	124 661,04	46,96
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 356,00		0,00	264 166,64
1322	Subv. non transf. Régions	62 298,00		0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	44 054,00	47 836,84	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	264 166,64
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	96 124,45	-209 262,34

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non littrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations i- réalisations j- RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.

- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200002
**LIBELLE : REFECTION REMPART DE LA BRECHE
NON COMPRISEDANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	327 000,00	A1	5 112,00	12 000,00	309 888,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	327 000,00		5 112,00	12 000,00	309 888,00
231	Immobilisations corporelles en cours	327 000,00		5 112,00	12 000,00	309 888,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	210 642,00	B1	0,00	0,00	210 642,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	105 321,00		0,00	0,00	105 321,00
1322	Subv. non transf. Régions	65 826,00		0,00	0,00	65 826,00
1323	Subv. non transf. Départements	39 495,00		0,00	0,00	39 495,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes - Dépenses (8)	B1 - A1	-5 112,00 B2 - A2	-19 260,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
		A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21001
LIBELLE : CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) Frais d'études, recherche, développement	0,00	A1	0,00	0,00	0,00
203		0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REÇETTES AFFECTÉES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21002
LIBELLE : RESTAURATION TABLEAU EGLISE SAINT-CLEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 000,00	A1	16 608,00	0,00	392,00 A2 29 338,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	17 000,00		16 608,00	0,00	392,00 29 338,80
231	Immobilisations corporelles en cours	17 000,00		16 608,00	0,00	392,00 29 338,80

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 740,00	B1	12 529,51	0,00	210,49 B2 19 558,51
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 981,00		3 915,50	0,00	65,50
1322	Subv. non transf. Régions	3 185,00		3 132,01	0,00	52,99
1323	Subv. non transf. Départements	5 574,00		5 482,00	0,00	92,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-4 078,49 B2 - A2 -9 780,29

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptuellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21003
LIBELLE : SALLE FESTIVE ET CULTURELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 800,00	A1	8 851,06	90 000,00	1 948,94 A2
203	Frais d'études, recherche, développement	100 800,00		1 171,06	90 000,00	9 628,94
204	Subventions d'équipement versées (9)	100 800,00		1 171,06	90 000,00	9 628,94
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		7 680,00	0,00	-7 680,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00		7 680,00	0,00	-7 680,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
		-8 851,06
		-10 051,06

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 220001
LIBELLE : ARCHIVES MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	A1 0,00	12 500,00	2 500,00	A2 0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	12 500,00	2 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	12 500,00	2 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23001
LIBELLE : CREATION PREAUX GROUPE SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 000,00	A1	0,00	15 000,00	5 000,00 A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	15 000,00	5 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	20 000,00	0,00	15 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00 B2 - A2
		0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23002
LIBELLE : CREATION TERRAIN FOOT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200 000,00	A1	0,00	0,00	200 000,00 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	200 000,00		0,00	200 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	200 000,00		0,00	200 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	III

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 700,00	A1	7 729,37	16 200,00	29 770,63
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	53 700,00		7 729,37	16 200,00	29 770,63
231	Immobilisations corporelles en cours	53 700,00		7 729,37	16 200,00	29 770,63
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-7 729,37 B2 - A2
		-8 287,37

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL			1 643 028,75	335 626,71	31 050,00	1 276 352,04
018	RSA			0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)			501 533,00	259 584,89	31 050,00	210 898,11
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux			170 768,00	54 501,90	7 050,00	109 216,10
1322	Subv. non transf. Régions			200 031,00	110 152,01	24 000,00	65 878,99
1323	Subv. non transf. Départements			130 734,00	94 930,98	0,00	35 803,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)			0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros			0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)			0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)			0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)			0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement			501 533,00	259 584,89	31 050,00	210 898,11
10	Dotations, fonds divers et réserves			69 000,00	76 041,82	0,00	-7 041,82
10222	FCTVA			40 000,00	40 252,55	0,00	-252,55
10226	Taxe d'aménagement			29 000,00	35 789,27	0,00	-6 789,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.			0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)			1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,réie)			0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			60 000,00		0,00	
	Total des recettes financières			130 000,00	76 041,82	0,00	53 958,18
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)			0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles			631 533,00	335 626,71	31 050,00	264 856,29
021	Virement de la section de fonctionnement			983 495,75		0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)			0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)			28 000,00	0,00	28 000,00	
203	Frais d'études, recherche, développement			28 000,00	0,00	28 000,00	
	Total des recettes d'ordre			1 011 495,75	0,00		1 011 495,75

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)
	TOTAL	2 429 130,75	1 269 253,17	0,00	1 159 877,58
011	Charges à caractère général (3)	485 750,00	378 111,81	0,00	107 638,19
	Charges de personnel et frais assimilés (3)	669 000,00	612 974,85	0,00	56 025,15
012	Atténuations de produits	59 285,00	58 785,00	0,00	500,00
014	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
016	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	219 800,00	210 408,46	0,00	9 391,54
65	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
6586					
	Total des dépenses de gestion des services	1 433 835,00	1 260 280,12	0,00	173 554,88
66	Charges financières	10 000,00	8 921,35	0,00	1 078,65
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	51,70	0,00	948,30
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	800,00	0,00	800,00	
	Total des dépenses financières	11 800,00	8 973,05	0,00	2 826,95
	Total des dépenses réelles	1 445 635,00	1 269 253,17	0,00	176 381,83
023	Virement à la section d'investissement	983 495,75	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	983 495,75	0,00	983 495,75	0,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00			

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 429 130,75	1 269 253,17	0,00	1 159 877,58	0,00	1 269 253,17
--	---------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	
		B	

RECETTES					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)
	TOTAL	1 722 410,00	1 747 926,77	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	1 207,84	0,00	3 792,16
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 350,00	74 456,13	0,00	-2 106,13
73	Impôts et taxes (sauf 731)	29 000,00	71 217,89	0,00	-42 217,89
731	Fiscalité locale	819 935,00	798 238,75	0,00	21 696,25
74	Dotations et participations (3)	685 303,00	682 131,75	0,00	3 171,25
75	Autres produits de gestion courante (3)	88 000,00	111 962,72	0,00	-23 962,72
Total des recettes de gestion des services		1 699 583,00	1 739 215,08	0,00	0,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	619,00	0,00	-619,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	2 812,00	0,00	0,00	2 812,00
Total des recettes financières		2 822,00	619,00	0,00	2 203,00
Total des recettes réelles		1 702 410,00	1 739 834,08	0,00	-37 424,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00	8 092,69	0,00	11 907,31
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 000,00	8 092,69	0,00	11 907,31

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	706 720,75
--	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 429 130,75	2 454 647,52	0,00	0,00
---	--------------	--------------	------	------

- (1) Recettes justifiées non littrées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général (4)	485 750,00	378 111,81	0,00	0,00	107 638,19	0,00	378 111,81
6042	Achats de prestations de services	62 000,00	56 540,49	0,00	0,00	5 459,51	0,00	56 540,49
6061	Fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	18 562,63	0,00	0,00	1 437,37	0,00	18 562,63
60612	Énergie - Électricité	140 000,00	115 830,05	0,00	0,00	24 169,95	0,00	115 830,05
6062	Fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	6 000,00	9 404,33	0,00	0,00	-3 404,33	0,00	9 404,33
60622	Carburants	15 000,00	10 590,59	0,00	0,00	4 409,41	0,00	10 590,59
60623	Alimentation	600,00	482,18	0,00	0,00	117,82	0,00	482,18
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	4 311,86	0,00	0,00	2 688,14	0,00	4 311,86
6063	Fournitures entretien, petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	3 462,65	0,00	0,00	2 537,35	0,00	3 462,65
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 328,54	0,00	0,00	671,46	0,00	5 328,54
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 597,52	0,00	0,00	-597,52	0,00	1 597,52
60636	Vêtements de travail	4 000,00	3 658,31	0,00	0,00	341,69	0,00	3 658,31
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 842,94	0,00	0,00	157,06	0,00	1 842,94
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	4 400,00	4 397,73	0,00	0,00	2,27	0,00	4 397,73
6067	Fournitures scolaires	7 150,00	6 465,63	0,00	0,00	684,37	0,00	6 465,63
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	3 345,10	0,00	0,00	21 654,90	0,00	3 345,10
613	Locations	6 000,00	7 041,75	0,00	0,00	-1 041,75	0,00	7 041,75
61521	Entretien terrains	12 000,00	7 801,91	0,00	0,00	4 198,09	0,00	7 801,91
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	10 108,98	0,00	0,00	4 891,02	0,00	10 108,98
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	1 059,16	0,00	0,00	940,84	0,00	1 059,16
615231	Entretien, réparations voiries	4 500,00	3 819,93	0,00	0,00	680,07	0,00	3 819,93
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	2 876,79	0,00	0,00	-876,79	0,00	2 876,79
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	14 457,24	0,00	0,00	-1 457,24	0,00	14 457,24
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	5 020,24	0,00	0,00	-1 020,24	0,00	5 020,24
6156	Maintenance	14 000,00	12 235,34	0,00	0,00	1 764,66	0,00	12 235,34
6161	Multirisques	22 000,00	20 703,05	0,00	0,00	1 296,95	0,00	20 703,05
6168	Autres primes d'assurance	500,00	527,60	0,00	0,00	-27,60	0,00	527,60
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	2 992,60	0,00	0,00	2 007,40	0,00	2 992,60
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00	1 172,00	0,00	0,00	3 828,00	0,00	1 172,00
623	Pub., publications, relations publiques	24 500,00	15 702,84	0,00	0,00	8 797,16	0,00	15 702,84
624	Transports biens, transports collectifs	1 500,00	420,00	0,00	0,00	1 080,00	0,00	420,00

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
625	Déplacements et missions	2 500,00	1 737,20	0,00	0,00	762,80	0,00	1 737,20
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 500,00	10 080,60	0,00	0,00	2 419,40	0,00	10 080,60
627	Services bancaires et assimilés	100,00	23,63	0,00	0,00	76,37	0,00	23,63
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	50,00	0,00	0,00	250,00	0,00	50,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	496,00	0,00	0,00	4,00	0,00	496,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	2 000,00	456,11	0,00	0,00	1 543,89	0,00	456,11
6288	Autres services extérieurs	13 000,00	515,67	0,00	0,00	12 484,33	0,00	515,67
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 700,00	7 578,00	0,00	0,00	-878,00	0,00	7 578,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 000,00	5 414,62	0,00	0,00	585,38	0,00	5 414,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	669 000,00	612 974,85	0,00	0,00	56 025,15	0,00	612 974,85
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	7 500,00	6 356,20	0,00	0,00	1 143,80	0,00	6 356,20
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	9 500,00	9 427,06	0,00	0,00	72,94	0,00	9 427,06
6411	Personnel titulaire	392 000,00	372 886,38	0,00	0,00	19 113,62	0,00	372 886,38
6413	Personnel non titulaire	55 000,00	32 894,17	0,00	0,00	22 105,83	0,00	32 894,17
6415	Congés payés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	202 500,00	189 701,04	0,00	0,00	12 798,96	0,00	189 701,04
6470	Autres charges sociales	2 000,00	1 710,00	0,00	0,00	290,00	0,00	1 710,00
648	Autres charges de personnel	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	59 285,00	58 785,00	0,00	0,00	500,00	0,00	58 785,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	58 785,00	58 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 785,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	219 800,00	210 408,46	0,00	0,00	9 391,54	0,00	210 408,46
65311	Indemnités de fonction	72 500,00	73 051,56	0,00	0,00	-551,56	0,00	73 051,56
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	3 068,22	0,00	0,00	431,78	0,00	3 068,22
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 500,00	7 611,96	0,00	0,00	-111,96	0,00	7 611,96
65315	Formation	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	500,00	41,54	0,00	0,00	458,46	0,00	41,54
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	39 000,00	39 620,77	0,00	0,00	-620,77	0,00	39 620,77
65568	Autres contributions obligatoires	6 000,00	5 854,60	0,00	0,00	145,40	0,00	5 854,60
657362	Subv. fonct. CCAS	22 000,00	21 405,13	0,00	0,00	594,87	0,00	21 405,13
65748	Subv.fonct. autres personnes droit privé	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	60 000,00	58 753,00	0,00	0,00	1 247,00	0,00	58 753,00
		1 800,00	1,68	0,00	0,00	1 798,32	0,00	1,68

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 433 835,00	1 260 280,12	0,00	0,00	173 554,88	0,00	1 260 280,12
66	Charges financières	10 000,00	8 921,35	0,00	0,00	1 078,65		8 921,35
661111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	8 921,35	0,00	0,00	1 078,65		8 921,35
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	51,70	0,00	0,00	948,30		51,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	51,70	0,00	0,00	948,30		51,70
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	800,00	0,00			800,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	800,00	0,00			800,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		11 800,00	8 973,05	0,00	0,00	2 826,95	0,00	8 973,05
Total des dépenses réelles		1 445 635,00	1 269 253,17	0,00	0,00	176 381,83	0,00	1 269 253,17
023	Virement à la section d'investissement	983 495,75						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		983 495,75	0,00			983 495,75	0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au	Crédits sans emploi (3)
					31/12 (2)	
	TOTAL	1 722 410,00	1 747 926,77	0,00	0,00	-25 516,77
013	Atténuations de charges (4)					
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	1 207,84	0,00	0,00	3 792,16
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 792,16
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 350,00	74 456,13	0,00	0,00	-2 106,13
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	4 950,00	0,00	0,00	-1 950,00
70312	Redevances funéraires	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
7032	Stationnement et location voie publique	5 000,00	5 632,37	0,00	0,00	-632,37
70383	Redevance de stationnement	0,00	190,00	0,00	0,00	-190,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70622	Redevances services à caractère culturel	500,00	64,00	0,00	0,00	436,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	55 000,00	55 278,32	0,00	0,00	-278,32
70841	Mise à displo personnel BA et régie	6 850,00	6 848,44	0,00	0,00	1,56
70878	Remb. frais par des tiers	1 000,00	993,00	0,00	0,00	7,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	29 000,00	71 217,89	0,00	0,00	-42 217,89
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	29 000,00	26 245,00	0,00	0,00	2 755,00
732223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	27 885,89	0,00	0,00	-27 885,89
738	Autres impôts et taxes	0,00	17 087,00	0,00	0,00	-17 087,00
731	Fiscalité locale	819 935,00	798 238,75	0,00	0,00	21 696,25
73111	Impôts directs locaux	779 525,00	781 736,00	0,00	0,00	-2 211,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	9 910,00	11 757,00	0,00	0,00	-1 847,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
73154	Droits de place	4 500,00	4 745,75	0,00	0,00	-245,75
7318	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74	Dotations et participations (4)	685 303,00	682 131,75	0,00	0,00	3 171,25
74111	Dotation forfaitaire des communes	235 531,00	235 531,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	339 143,00	339 143,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	76 526,00	76 526,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
74718	Autres participations Etat	500,00	293,00	0,00	0,00	207,00
7478	Participation Autres organismes	5 000,00	2 535,75	0,00	0,00	2 464,25
748313	Dotation compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	5 321,00	5 351,00	0,00	0,00	-30,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	22 782,00	22 752,00	0,00	0,00	30,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	88 000,00	111 962,72	0,00	0,00	-23 962,72
752	Revenus des immeubles	40 000,00	45 403,08	0,00	0,00	-5 403,08
7588	Autres produits divers gestion courante	48 000,00	66 559,64	0,00	0,00	-18 559,64
Total des recettes de gestion des services		1 699 588,00	1 739 215,08	0,00	0,00	-39 627,08
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
761	Produits de participations	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	619,00	0,00	0,00	-619,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	619,00	0,00	0,00	-619,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	2 812,00	0,00			2 812,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	2 812,00	0,00			2 812,00
Total des recettes réelles		1 702 410,00	1 739 834,08	0,00	0,00	-37 424,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 000,00	8 092,69			11 907,31
72	Production immobilisée	20 000,00	5 998,00			14 002,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	2 094,69			-2 094,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		20 000,00	8 092,69			11 907,31

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non littrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)							IV	
Emprunts et dettes à l'origine du contrat							B1.2	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 234 233,00				
1641 Emprunts en euros (total)				1 234 233,00				
07026876	BANQUE POPULAIRE OCCITANE CREDIT	07/11/2016	2017-01-04	04/02/2017	74 768,66	F	2,050	EURO
3138972	AGRICOLE CREDIT	31/01/2022	2022-05-30	31/08/2022	160 000,00	F	0,770	EURO
3138973	AGRICOLE CREDIT	31/01/2022	2022-06-23	31/08/2022	310 000,00	F	0,770	EURO
44170195072-1	AGRICOLE CREDIT	07/11/2016	2017-01-20	28/02/2017	477 185,94	F	1,700	EURO
72606543018	AGRICOLE CREDIT	07/11/2016	2017-03-31	30/04/2017	212 278,40	F	1,700	EURO
1643 Emprunts en devise (total)					0,00			
1641 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)							0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00			

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 234 233,00								
1641 Emprunts en euros (total)				1 234 233,00								
07026876	BANQUE POPULAIRE OCCITANE CREDIT	07/11/2016	2017-01-04	04/02/2017	74 768,66	F	2,050	EURO	T	X Autres	N	A-1
3138972	AGRICOLE CREDIT	31/01/2022	2022-05-30	31/08/2022	160 000,00	F	0,770	EURO	T	X Autres	N	A-1
3138973	AGRICOLE CREDIT	31/01/2022	2022-06-23	31/08/2022	310 000,00	F	0,770	EURO	T	X Autres	N	A-1
44170195072-1	AGRICOLE CREDIT	07/11/2016	2017-01-20	28/02/2017	477 185,94	F	1,700	EURO	M	X Autres	N	A-1
72606543018	AGRICOLE CREDIT	07/11/2016	2017-03-31	30/04/2017	212 278,40	F	1,700	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devise (total)					0,00							
1641 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00							

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Devise	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Possibilité de rembour- sement anticipé OIN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
											Taux initial	Péri- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bon à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 234 233,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eunibor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales),

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice		
						Taux d'intérêt	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		762 756,14					83 696,79	9 295,55	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		762 756,14					83 696,79	9 295,55	0,00
0726876	N	0,00	A-1	3 186,73	0,00	F		2 050	3 186,73	16,33	0,00
3138972	N	0,00	A-1	150 704,94	18,50	F		0,770	7 457,52	1 181,96	0,00
3138973	N	0,00	A-1	291 990,79	18,50	F		0,770	14 448,97	2 290,03	0,00
44170195072-1	N	0,00	A-1	264 137,95	7,42	F		1,700	32 789,84	4 746,28	0,00
72608543018	N	0,00	A-1	52 735,73	1,75	F		1,700	25 813,73	1 060,95	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1682 Biens à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		762 756,14					83 696,79		9 295,35	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB/10/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts égés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)							IV							
	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

			IV
			B14

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tranches)	Nombre de produits % de l'encours	5 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	762 756,14		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapation)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

										IV
										B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort.	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice					
											Type de taux (8)	Index (7)	Niveau de taux (9)	Montant (11)	Intérêts (13)	Capital
Total des dépenses au cl 166					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au cl 166						0,00								0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du cl 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

		IV – ANNEXES
		B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N
		IV
		B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)			Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Capital	
				Contrat initial								
				Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié		
Total									0,00	0,00	0,00	

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois),

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR		Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l’exercice	Dont
				Intérêts (3)	Capital
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 60111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 660.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****IV****B7.3****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil						Taux	Index	Taux actuel (3)	Taux index (4)	Index	Niveau de taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC/C1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	92 992,34
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	92 992,34
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 739 834,08
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,34

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

				IV
				B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplis créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	0,25	0,00	0,25	0,25	0,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	0,75	0,00	0,75	0,75	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,67	2,90	9,57	8,11	1,46
Adjoint technique territorial	C	3,00	1,96	4,96	3,50	1,46
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,76	1,76	1,76	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	0,67	0,18	0,85	0,85	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	B	0,33	0,00	0,33	0,33	0,00
Assistant de Conservation Principal de 2ème Classe	B	0,67	0,00	0,67	0,67	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,33	0,00	0,33	0,33	0,00	0,33
Garde champêtre chef	C	0,33	0,00	0,33	0,33	0,00	0,33
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	1,55	1,55	1,55	0,00	1,55
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,55	1,55	1,55	0,00	1,55
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		11,00	4,45	15,45	13,99	1,46	15,45

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également complabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont complabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont complabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %, présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-annee) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).
 (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

		IV	B9
--	--	-----------	-----------

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	381	0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Medico-social.

MT : Medico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence caduc d'emplois de fonctionnements susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifiait par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fondationnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.), et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité d'un fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-8 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-1 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-362 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-13, 332-14, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

		IV – ANNEXES	
		B12.1	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			197 274,77	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			197 274,77	0,00	
30/01/2023	REHAB BTS LACOURT LOT 1 TERRASSEMENT RENOV RUE LENGOUIZ TRAVAUX HORS MARCHE R	90007465751812	30 241,49	0,00	0
30/01/2023	TRAVAUX RESTAURATION TRANCHE 2 SUR TABLE	90007465751912	10 009,20	0,00	0
30/01/2023	REHAB BATS LACOURT LOT 6 DOUBLAGE CLOISO	90007465752012	16 608,00	0,00	0
30/01/2023	FOURNITURES POTEAUX ET PLAQUES ADRESSAGE	90007465751612	2 007,71	0,00	0
30/01/2023	RENOV RUE LENGOUIZ TRAVAUX HORS MARCHE S	90007465751712	18 876,22	0,00	0
30/01/2023	REHAB BTS LACOURT CABLAGE + INSTALLATION	90007465752112	17 940,00	0,00	0
17/02/2023	REHAB BATS LACOURT LOT 12 PEINTURES	90007497070212	625,20	0,00	0
17/02/2023	LICENCE HORIZON ON LINE 2023	90007497070312	475,86	0,00	0
17/02/2023	INSTALL. COMPTEUR ELEC POUR FEUX TRICOLOR	90007497070412	5 905,92	0,00	0
17/02/2023	REHAB BTS LACOURT LOT 7 MENUISERIE INTER	90007497070512	1 171,37	0,00	0
17/02/2023	REHAB BTS LACOURT LOT 4 CHARPENTE METALL	90007497070612	2 407,61	0,00	0
17/02/2023	MEDIATEQUE COFFRET DE BRASSAGE INFORMAT	90007497070712	2 506,86	0,00	0
17/02/2023	DEC0 NOEL CORDON LUMINEUX GUIRLANDES LED	90007497070812	2 908,08	0,00	0
17/02/2023	INVENTAIRE COLLECTION ARCHEO LAUTREC 3EM	90007497070912	846,52	0,00	0
28/02/2023	CHANGEMENT CARTE ELECTRONIQUE FEUX TRICO	90007510951612	3 000,00	0,00	0
28/02/2023	90007510951712	3 468,00	0,00	0	0
28/02/2023	CHANGT CHAUFFAGE APPART N 15 RADIAUTEURS	90007510951812	1 331,06	0,00	0
30/03/2023	SACRISTIE ST PIERRE EXPERTENS REPRISE MA	90007547981412	10 974,50	0,00	0
06/04/2023	11 BORNES LED ECLAIRAGE DES PROMENADES L	90007556222612	7 729,37	0,00	0
24/04/2023	RENOVATION TOTALE TOITURE PRESBYTERE EGL	90007573921412	11 185,85	0,00	0
24/04/2023	CONV ACCOMPAGNEMENT ETUDE SALLE FESTIVE	90007574940112	800,00	0,00	0
24/04/2023	REHAB BATS LACOURT LOT1 TERRASSEMENT DGD	90007574940212	194,60	0,00	0
09/05/2023	REHAB BTS LACOURT MAITRISE OEUVRE DGD	90007590640412	7 373,88	0,00	0
09/05/2023	ACHAT TAILLE HAIE LAMIER PERCHE TELESCOP	90007590800612	1 000,00	0,00	0
09/05/2023	ACHAT DEFONCEUSE+ MULTIFONCTIONS	90007590800712	576,00	0,00	0
09/05/2023	ACHAT CAFETIERE DELONGHI Mairie	90007590800812	478,80	0,00	0
09/05/2023	ACHAT 2 DEBROUSSAILLEUSES KUBOTA	90007590800912	600,00	0,00	0
09/05/2023	HAUT PARLEUR CEREMONIE	90007591750312	799,00	0,00	0
23/05/2023	ACHAT 69 PLAQUES RUES SUITE ADRESSAGE FI	90007609230612	3 988,80	0,00	0
23/05/2023	ACHAT DEBROUSSAILLEUSE DORSALE FR460	90007609230712	1 200,00	0,00	0
23/05/2023	REHAB BATS LACOURT MAITRISE OEUVRE SOLDE	90007609230812	503,65	0,00	0
17/07/2023	15 BLOCS SECOURS	90007609230912	668,11	0,00	0
18/07/2023	AMENAGEMENT PLACES PARKING PROMENADES TE	90007609231012	11 760,00	0,00	0
18/07/2023	PRESBYTERE ETUDES FAISABILITE APPARTEMEN	90007609231112	5 280,00	0,00	0
18/07/2023	REPARATION TRACTEUR JOHN DEERE	90007676880912	2 930,15	0,00	0
18/07/2023	RACHAT 2 PANNEAUX SUCETTE	90007676881012	1 200,00	0,00	0
18/07/2023	ACHAT 3 BANCS JARDIN MEDIEVAL	90007676881112	1 235,28	0,00	0
18/07/2023	CHANTIER RAMPE BRECHE TRAVAUX PREALABLES	90007676881212	5 112,00	0,00	0

COMMUNE (M57) - COMMUNE de LAUTREC - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (cout historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
18/07/2023	PANNEAUX CHEMINS +N MAISONS + SIGNALLETIQ	90007676881312	1 355,68	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV B12.2
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modibilités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL								0,00	0,00
Cessions à titre onéreux								0,00	0,00
Cessions à titre gratuit								0,00	0,00
Mise à disposition								0,00	0,00
Affectation								0,00	0,00
Mises en concession ou affermade								0,00	0,00
Mise à la réforme								0,00	0,00
Divers								0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13
Pour mémoire		
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00
Produit des cessions		
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

		IV
		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	85 000,00	
1641	Emprunts en euros	85 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	80 942,96
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1) II	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		80 942,96	184 500,00	265 442,96

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – REÇETTES

		IV – ANNEXES	
		IV – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – REÇETTES	
		RESSOURCES PROPRES	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
REÇETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 112 495,75	76 041,82
Ressources propres externes de l'année (a)		69 000,00	76 041,82
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	40 000,00	40 252,55
10226	Taxe d'aménagement (2)	29 000,00	35 789,27
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 043 495,75	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	983 495,75	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	76 041,82	31 050,00	137 682,63	0,00	244 774,45

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (5)
	-20 668,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lississement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES		IV
		D3.1

IV – ANNEXES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	0,00
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	0,00
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS** (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL								0,00	0,00
Cessions à titre onéreux								0,00	0,00
Cessions à titre gratuit								0,00	0,00
Mise à disposition								0,00	0,00
Affectation								0,00	0,00
Mises en concession ou affermage								0,00	0,00
Mise à la réforme								0,00	0,00
Divers								0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 si s'agit de cessions partielles.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV D10
IV – ANNEXES		

1 – BUDGET PRINCIPAL			
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT	1 780 711,38	373 045,07	184 500,00
DEPENSES	1 780 711,38	335 626,71	31 050,00
RECETTES			
FONCTIONNEMENT	2 429 130,75	1 269 253,17	0,00
DEPENSES	2 429 130,75	1 747 926,77	0,00
RECETTES			

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT	1 780 711,38	373 045,07	184 500,00	1 223 166,31
DEPENSES	1 780 711,38	335 626,71	31 050,00	1 414 034,67
RECETTES				
FONCTIONNEMENT	2 429 130,75	1 269 253,17	0,00	1 159 877,58
DEPENSES	2 429 130,75	1 747 926,77	0,00	681 203,98
RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV
		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 780 711,38	373 045,07	184 500,00	1 223 166,31
RECETTES	1 780 711,38	335 626,71	31 050,00	1 414 034,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 429 130,75	1 269 253,17	0,00	1 159 877,58
RECETTES	2 429 130,75	1 747 926,77	0,00	681 203,98
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 209 842,13	1 642 298,24	184 500,00	2 383 043,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 209 842,13	2 083 553,48	31 050,00	2 095 238,65

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

						IV	
						D11	
Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 29/03/2024

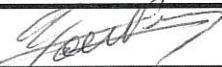
Présenté par Thierry DAGUZAN (1),

A LAUTREC, le 08/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Municipal (2), réunie en session Ordinaire

A Lautec, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Municipal (2),(3),

BARDOU Thierry	
BARTHE Eloïse	
BERBIGIER Corinne	
BERTRAND Gilles	
BONNASSIEUX Laurence	
BOUTIE Geneviève	
COUGNENC Claude	
DAGUZAN Thierry	
FOURES Marie-Noëlle	
GOURLIN Florence	
GUIPPAUD Jean-Luc	
LEVIANDIER Benoit	
MASSIES Maxime	
PLO Thomas	
RAMUSCELLO Dominique	
RIVEL Jérôme	
VARO Pauline	
VICENTE Quentin	
WOITIEZ Nathalie	